



QUESTIONS & RÉPONSES 005

Ce document est émis pour répondre aux questions des soumissionnaires concernant Innovation, Sciences et Développement économique Canada DOC # ISED208357. TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉS.

Question No. 15 :

Pour EC-2, la Couronne peut-elle confirmer si les adresses électroniques des clients seront acceptées à la place du numéro de téléphone du client ?

Réponse No. 15 :

Le chargé de projet a confirmé que même si une adresse électronique et un numéro de téléphone sont préférables, une adresse électronique sera acceptée à la place du numéro de téléphone du client.